



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022 A 19 H 00

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Monsieur DUQUENNE et Madame JOUILLE
Secrétaire de séance : M. CLAIROTTE

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur les ventes des parcelles : il reste 6 parcelles à vendre. D'autre part, le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de terrassement autour des 3 chênes sont terminés.

City Stade

A la précédente réunion en date du 20 Juin 2022, le Conseil Municipal avait décidé de passer commande auprès de la société AMC Diffusion. Quelques prestations non retenues par l'Assemblée ont donné lieu à une baisse du devis. Ainsi, le devis définitif adopté s'élève à 60 849.60 € TTC. Les demandes de subventions seront faites en septembre auprès de DETR, Grand DOLE, Département et Région. Le Conseil Municipal en prend acte.

Ecoles publiques de SAINT AUBIN

Mme BERTHAUD Vanessa présente au conseil de l'école maternelle et M. DESGOUILLE Rodolphe à celui de l'école primaire qui ont eu lieu respectivement les 23 et 20 Juin derniers, font un bilan portant sur les prévisions des effectifs, les activités et les projets menés cette année scolaire écoulée, l'aide apportée par les actions de l'Association des Parents d'Elèves et les travaux à venir. Diverses questions ont été posées sur le périscolaire et sur le transport en bus pour le cycle piscine. On note le départ de M. DEWALLY, professeur des écoles depuis 25 ans à l'école Anne Raffy et de Mme BOUVET, présidente de l'APE.

Vidanges fosses toutes eaux et fosses septiques

La commune va missionner ponctuellement un prestataire de service pour procéder à des vidanges de fosses septiques. A ce sujet, M. PAPRET, un administré, a été invité à présenter les prestations et la tarification 2022 proposées par Jura Assainissement SARL pour un regroupement programmé des commandes sur la commune. Une information sera faite à la population courant septembre 2022.

Fibre optique

Le Maire présente l'état d'avancement des travaux de la société CIRCET. La commune est toujours dans l'attente des poteaux à installer.

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Deux référents PLUi ont été désignés pour répondre aux modalités de collaboration mise en place pour la révision du PLUi. Ils relayeront les informations relatives à la révision au sein du Conseil Municipal. Devant être membres du Conseil Municipal, il s'agit de Messieurs CHEVAUX et CLAIROTTE.

Fête patronale 2022

Le Conseil Municipal souhaite octroyer à M. BATAILLE William pour le manège enfantin une subvention de 300 euros pour avoir offert 170 tickets aux enfants d'AUMUR.

L'Assemblée a fait un premier bilan de la fête. Avec le beau temps, la fête s'est globalement bien passée. Le Maire remercie les bénévoles et l'Association ANIM'AUMUR. Néanmoins, les feux d'artifice n'ont pas été à la hauteur des exigences en raison d'un problème technique rencontré par l'artificier. En conséquence, une ristourne de 1000 euros sera faite à la commune par la société en charge de ce tir. Le bilan financier sera présenté en Septembre/Octobre 2022.

Informations diverses

- La traversée du Grand DOLE organisée par l'Association « Les copains de la traversée » dont le Président est M. TABARD Nicolas, organisera un départ de randonnée (de 11 km) à AUMUR le dimanche 18 Septembre 2022.
- Un pot de départ d'AUMUR de Mme DEGAY aura lieu le 16 Septembre 2022 en mairie à 18 heures.
- La Commission Fleurissement a reçu la visite du jury départemental le 25 Juillet 2022. Un prix sera attribué à la commune dans la catégorie des communes de 300/1000 habitants.

Le Maire,
M. CHEVAUX



Le Secrétaire de séance,
M. CLAIROTTE

Délibérations prises		
Références	Sujets	Résultats de vote
D222607041	Référénts PLUi	À l'unanimité
D222607042	Subvention forain manège enfantin	A l'unanimité